

VILLE DE PONT-EVEQUE

DOSSIER D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- Attestation d'assurance scolaire
- Carnet de santé de l'enfant
- Attestation CAF du quotient familial
- Seulement en cas de PAI :
- Certificat médical
- PAI signé

Le dossier d'inscription est à retourner d'une des manières suivantes, dûment complété et accompagné des justificatifs demandés :

- Par courrier à l'adresse suivante :
MAIRIE – SERVICE SCOLAIRE
1, Place Claude Barbier
BP 50057
38783 PONT-EVEQUE Cedex
- Par mail à l'adresse: scolaire@ville-pont-eveque.fr
- A l'accueil du service scolaire directement : les lundis, mardis et mercredis matins de 9h à 12h.

Tout dossier incomplet sera retourné à la famille et l'inscription ne sera pas prise en compte. La demande d'inscription pour l'année 2019-2020 sera prise en compte seulement si la famille est à jour de tous ses règlements des années précédentes.

Nom :

Prénom :



DOSSIER D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE

FICHE ENFANT

Nom : Prénom : Sexe : M F

Date de naissance : Lieu de naissance :

Ecole : Classe :

Informations médicales :

Nom du médecin :

N° de téléphone du médecin :

Adresse :

Assurance :

Compagnie d'assurance :

N° de police :

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant

NOM	Prénom	Lien de parenté	Téléphone	Mobile

Informations complémentaires

Autorise à partir seul :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Autorise l'hospitalisation en cas d'urgence :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Autorise la prise de photos lors des activités :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Port de lunettes :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Port d'un appareil dentaire :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Port d'un appareil auditif	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Pratiques alimentaires

Type de régime alimentaire :

Fiche sanitaire de liaison

1 - Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Fille **Garçon**

Commentaire :

Information par mail : OUI NON

2 - Vaccinations

VACCINS OBLIGATOIRES	Oui	Non	Dates Des Derniers Rappels	Vaccins Recommandé	Dates
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéoles Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétra coq				Autres (préciser)	

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication

Attention : Le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication

3 - Renseignement médicaux concernant l'enfant

L'enfant suit-il un traitement médical ? OUI NON

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondant (Boîtes de médicament dans leurs emballages d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

▲ Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes :

Rubéole : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Varicelle : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Angine : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Rhumatisme : articulaire aigu Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Scarlatine : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Coqueluche : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Otite : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Rougeole : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oreillons : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : Asthme : Oui Non

Médicamenteuse : Oui Non

Alimentaires : Oui Non

Autres : _____

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (Si automédication le signalez) :

Les difficultés de santé (Maladie, Accident, Crise convulsives, Hospitalisation, Rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre) :

DOSSIER D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE

FICHE D'INSCRIPTION AUX SERVICES

SERVICE	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
GARDERIE MATIN				
GARDERIE MIDI*				
GARDERIE SOIR				
CANTINE				
REPAS ADULTE				

*Seuls les enfants disposant d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) sont concernés .

▲ RAPPEL CONCERNANT LE REGLEMENT :

- Les inscriptions se font uniquement auprès du service scolaire pendant les heures d'ouverture.
- Aucune inscription à la cantine ne sera prise en compte après le jeudi 10h, pour la semaine suivante.
- Tous service (cantine ou garderie) annulé moins de 48h à l'avance et sans motif valable, sera facturé.
- Pour les parents inscrivant leur enfant en garderie du soir, tout retard après 18h sera facturé 5" par enfant et par quart d'heure.
- En cas de factures impayées, la collectivité se réserve le droit de ne pas renouveler l'inscription.
- Les accueils périscolaires s'adressent prioritairement aux enfants dont les parents (ou le parent isolé) travaillent où sont en formation. En cas d'effectifs trop nombreux, la collectivité se réserve le droit ne pas inscrire un enfant ne répondant pas à ce critère

Signatures des responsables légaux précédées de la mention « lu et approuvé » :